

BARÈME DES HONORAIRES DE TRANSACTION SUR VENTES



SUR LES LOCAUX À USAGE D'HABITATION, ANNEXES ET DÉPENDANCES

Les honoraires seront à la charge de l'acquéreur sauf stipulation expresse.

TRANSACTION	HONORAIRES TTC
De 0 à 99 999 €	5 000 €
Au-delà de 100 000 €	5 %

SUR LES LOCAUX À USAGE INDUSTRIEL ET COMMERCIAUX

TRANSACTION	HONORAIRES TTC
De 0 à 299 999 €	9 %
Au-delà de 300 000 €	7 %

Tarifs applicables au 25/02/2022

APEX IMMO SARL - Société, au capital de 3000 €

Siège social : 41 Boulevard Alexandre Martin 45000 Orléans

RCS ORLÉANS n° 909 844 755 - SIRET 909 844 755 00027 / Carte T & G CPI 4501 2022 000 000 004

RCP : AXA France IARD - Garantie financière : 110000 € - Compagnie Européenne de Garanties et Cautions - 16, rue Hoche 92919 La Défense - N°30935GES231

Activités exercées : Transaction sur immeuble et fonds de commerce et Gestion Immobilière

contact@apex-immo.fr



HONORAIRES LOCATION – GESTION

LOCATION

Honoraires de location : 10 €/m² TTC pour le bailleur et 10 €/m² TTC pour le locataire.
Dont 3€/m² par partie pour la rédaction des états des lieux.

*Pour un bien de 30m² et plus : 10 €/m² pour un maximum de 900 € par partie.
Pour un bien de 30m² et moins : 11 €/m² par partie.

Nos services : recherche du locataire, vérification de la fiabilité du dossier de candidature, rédaction du bail et état des lieux d'entrée et de sortie.

GESTION

Honoraires de gestion : 5% HT Soit 6% TTC des sommes encaissées (loyer et charges).

Nos services :

- Émettre les avis d'échéances et les quittances ;
- S'assurer que les loyers soient payés dans les délais prévus ;
- Encaissement des loyers ;
- Versement des sommes dues au bailleur ;
- Régler les appels de fonds auprès du syndic ;
- Effectuer la régularisation annuelle des provisions auprès du locataire ;
- Révision du loyer chaque année selon l'indice de l'INSEE ;
- Renouvellement du bail ;
- Vérifier le renouvellement de l'attestation d'assurance habitation auprès du locataire ;
- Régulariser la taxe d'ordures ménagères auprès du locataire ;
- Veiller à la conservation du bien, à sa conformité, en fonction des obligations et normes en vigueur ;
- Assistance technique de votre locataire ;
- Procéder aux travaux d'entretien éventuels ;
- Suivi des dossiers contentieux ;
- Établir la déclaration des revenus fonciers ;
- Établir un décompte de gestion mensuel ;

APEX IMMO SARL - Société, au capital de 3000 €

Siège social : 41 Boulevard Alexandre Martin 45000 Orléans

RCS ORLÉANS n° 909 844 755 - SIRET 909 844 755 00027 / Carte T & G CPI 4501 2022 000 000 004

RCP : AXA France IARD - Garantie financière : 110000 € - Compagnie Européenne de Garanties et Cautions - 16, rue Hoche 92919 La Défense N°30935GES231

Activités exercées : Transaction sur immeuble et fonds de commerce et Gestion Immobilière

contact@apex-immo.fr

HONORAIRES LOYERS IMPAYÉS

Honoraires de l'assurance loyers impayés : 2,50% TTC des sommes encaissées (loyer, charges, TEOM ...).

Nos services :

- Loyers impayés : prise en charges du loyer et des charges **90 000 €** par sinistre sans franchise ni délais de carence.
- Détériorations immobilières : garantie limitée à **10 000 €** par sinistre et par locataire sans franchise ni délai de carence. Prise en charge des frais d'état des lieux de sortie établi par un huissier de justice.
- Indemnisation de la perte pécuniaire consécutive au temps nécessaire à la remise en état du bien dans la limite de deux mois de loyer.
- protection juridique : notre engagement maximum par litige et par an est fixé à **15 000 € TTC**.

DOCUMENTS IMPERATIF A FOURNIR POUR LA CONSTITUTION DU DOSSIER

- Copie de l'attestation de propriété
- Carte d'identité des propriétaires
- Copie de la taxe foncière
- Copie des 3 derniers relevés de charges (si le bien est en copropriété) et dernier décompte annuel de charges
- Copie des diagnostics : DPE, amiante, plomb (si construction avant 1949), carrez.

Tous nos honoraires sont déductibles des revenus fonciers

APEX IMMO SARL - Société, au capital de 3000 €

Siège social : 41 Boulevard Alexandre Martin 45000 Orléans

RCS ORLÉANS n° 909 844 755 - SIRET 909 844 755 00027 / Carte T & G CPI 4501 2022 000 000 004

RCP : AXA France IARD - Garantie financière : 110000 € - Compagnie Européenne de Garanties et Cautions - 16, rue Hoche 92919 La Défense N°30935GES231

Activités exercées : Transaction sur immeuble et fonds de commerce et Gestion Immobilière

contact@apex-immo.fr

BARÈME DES HONORAIRES DE LOCATION / GESTION



HONORAIRES DE LOCATION TTC

	BAILLEURS	LOCATAIRES
Honoraires de location	8 € / m ² TTC pour un bien de moins de 30m ² 7 € / m ² TTC pour un bien de 30m ² et plus	8 € / m ² TTC pour un bien de moins de 30m ² 7 € / m ² TTC pour un bien de 30m ² et plus
État des lieux	3 € / m ²	3 € / m ²

HONORAIRES DE GESTION TTC

Gestion complète	6 % TTC des sommes encaissées (loyer et charges)
Garantie de loyers impayés	2,50 % TTC des sommes encaissées (loyer et charges)

LOCATION COURTE DURÉE

Gestion complète	20 % HT des sommes encaissées (Hors frais de dossier d'ouverture 150 € TTC)
------------------	---

Tarifs applicables au 02/05/2023